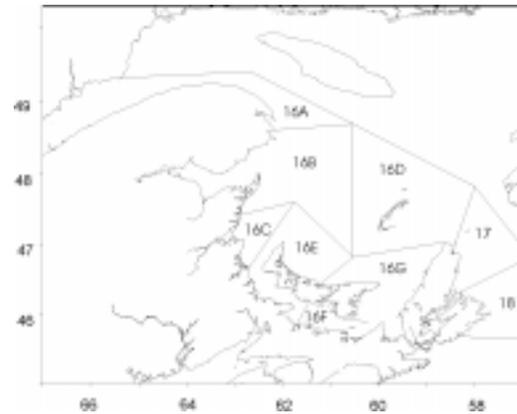


Hareng du sud du golfe du Saint-Laurent



Sommaire

Géniteurs d'automne

- En 1997, les débarquements déclarés de géniteurs d'automne se chiffraient à 43 156 t, alors que le TAC pour ces géniteurs était de 50 000 t.
- Les taux de prises de la pêche côtière ont augmenté de 1996 à 1997.
- Une nouvelle méthode a été utilisée dans la présente évaluation; elle consistait à diviser l'indice d'abondance en deux périodes pour refléter l'accroissement du maillage des filets maillants depuis 1992.
- La méthode en question a modifié la perception des deux classes d'âge les plus récentes (1992 et 1993) par rapport aux projections réalisées dans l'évaluation de l'an dernier, de sorte qu'au lieu de classes d'âge légèrement au-dessus de la moyenne et moyenne elle en fait deux des plus fortes classes d'âge depuis 1978.
- La classe d'âge la plus récente (1993, poissons de 4 ans) représentait 40 % et les poissons de 5 ans 32 % de la biomasse de 350 000 t estimée pour les poissons des âges 4+ en 1997.
- Le niveau de pêche des géniteurs d'automne à $F_{0,1}$ pour 1998 est de 66 000 t, ce qui est supérieur de 46 % aux 45 000 t projetées dans

Renseignements de base

Le hareng est un poisson pélagique qui se déplace en bancs pour se nourrir et frayer. Dans le sud du golfe du Saint-Laurent, sa population se compose de deux groupes : les géniteurs de printemps et les géniteurs d'automne. Le frai de printemps a lieu surtout en mai, quoiqu'il se prolonge jusqu'en juin à des profondeurs <10 m. Le frai d'automne se déroule entre la mi-août et la mi-septembre, à des profondeurs de 5 à 20 m. Les oeufs, qui sont attachés au fond, sont plus abondants chez les grosses femelles que chez les petites. La plupart des harengs frayent pour la première fois à quatre ans. Les plus grandes populations de frayeurs de printemps se trouvent dans les régions d'Escuminac et du sud-est du Nouveau-Brunswick, tandis que la plus grande population de frayeurs d'automne se trouve dans la baie des Chaleurs.

La zone de stock du hareng du sud du golfe du Saint-Laurent se situe entre la côte nord de la péninsule de Gaspé et l'extrémité nord de l'île du Cap-Breton; elle englobe les Îles-de-la-Madeleine. Les adultes passent l'hiver au large de la côte est du Cap-Breton, dans la division 4Vn de l'OPANO.

Le hareng du sud du golfe du Saint-Laurent est exploité par une flottille de pêche côtière, qui le capture au filet maillant sur les frayères, et par une flottille de pêche à la senne coulissante (bateaux >65 pi), qui le capture dans des eaux plus profondes. La flottille de pêche côtière récolte >97 % de géniteurs de printemps au printemps et de géniteurs d'automne à cette saison. La flottille de pêche à la senne coulissante capture en moyenne environ 70 % de géniteurs de printemps dans la pêche printanière, qui a lieu dans la zone située entre l'île du Cap-Breton et les Îles-de-la-Madeleine. L'automne, elle concentre ses activités dans la baie des Chaleurs et récolte de 60 à 70 % de géniteurs d'automne.

La gestion par TAC a été adoptée en 1972. On dénombre actuellement environ 3 500 permis de pêche côtière et six permis de senneur (>65 pi) en exploitation. Les prises quotidiennes des titulaires de ces six permis ne peuvent compter plus de 10 % de harengs dont la longueur à la fourche est inférieure à 24,5 cm.

l'évaluation de l'an dernier. Le niveau $F_{0,1}$ préliminaire projeté pour 1999 est de 60 000 t.

- La classe d'âge de 1993 représente 38 % des 66 000 t correspondant au niveau de pêche à $F_{0,1}$ pour 1998. Étant donné la structure d'âges actuelle et l'incertitude quant à l'effectif de la classe d'âge de 1993, il serait prudent de tenir la pêche en dessous du niveau $F_{0,1}$ en 1998.

Géniteurs de printemps

- En 1997, les débarquements déclarés de géniteurs de printemps se sont chiffrés à 16 531 t, alors que le TAC pour ces géniteurs était de 16 500 t.
- L'indice d'abondance utilisé pour estimer l'effectif de la population se composait des taux de prises de la pêche côtière provenant du programme des coordonnateurs de marché au Nouveau-Brunswick avant 1997 et du programme de vérification des prises à quai de 1997 à Escuminac (N.-B.) et dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.
- Cet indice d'abondance dénote une augmentation des taux de prises de 1996 à 1997.
- La série chronologique de l'indice d'abondance des géniteurs de printemps n'est pas aussi longue que celle qui vise les géniteurs d'automne; l'incertitude dans l'évaluation est donc plus grande en ce qui concerne les géniteurs de printemps que les géniteurs d'automne.
- La classe d'âge de 1991 domine la population actuellement; en 1997, la nouvelle classe d'âge de 1993 était inférieure à la moyenne et la biomasse des géniteurs de printemps des âges 4+ se chiffrait à 70 000 t.
- Le niveau de pêche à $F_{0,1}$ pour 1998 est équivalent à celui de 1997, soit 16 500 t, et supérieur de 10 % aux 15 000 t projetées pour 1998 dans l'évaluation de l'an dernier.

La pêche

La répartition du TAC du sud du golfe du Saint-Laurent est restée de 77 % pour la flottille de pêche côtière et de 23 % pour les

senneurs (>65 pi) en 1997. Le niveau de pêche à $F_{0,1}$ en ce qui concerne les géniteurs d'automne était de 50 000 t en 1997, comparativement à 58 749 t en 1996. Pour les géniteurs de printemps, il était de 16 500 t, comparativement à 15 114 t en 1996. Comme en 1996, les senneurs ne pouvaient capturer plus de 50 % de leur allocation d'automne pour 4TVn dans la baie des Chaleurs, où ils ne pouvaient d'ailleurs commencer à pêcher avant le 1^{er} septembre. L'allocation des senneurs dans 4Vn était de 4 200 t.

Dans la pêche côtière d'automne, la vérification à quai, adoptée en 1996, a été maintenue dans toutes les zones, dans une proportion de 100 %, sauf au Québec où elle représentait environ 80 % et était assortie d'un système de préavis dans une proportion de 100 %. Une fermeture de deux jours le week-end a aussi été imposée dans toutes les zones, sauf les zones 16A et 16D. Dans la pêche côtière de printemps, la vérification était d'environ 20-25 % et les préavis de 100 %.

PÊCHE D'AUTOMNE EN 1997 (Direction de la statistique)

Zone	Allocation	Débarquements (t)
PÊCHE CÔTIÈRE		
Isle Verte	172	17
Baie des Chaleurs	17 527	16 540
Escuminac-Ouest de l'Î.- P.-É.	5 936	5 977
Î.-de-la-Madeleine	1 018	163
Pictou	6 200	6 218
Banc Fisherman	6 160	6 132
Petits senneurs - Québec	550	240
4Vn	169	0
Total, p. côtière	37 732	35 287
SENNEURS (>65 pi)		
Baie des Chaleurs	5 734	5 669
Hors baie des Chaleurs	2 334	134
4Vn	4 200	3 665
Total, senneurs	12 268	9 468
Total général	50 000	44 755

PÊCHE DE PRINTEMPS EN 1997
(Direction de la statistique)

Zone	Allocation	Débarquements (t)
PÊCHE CÔTIÈRE		
Escuminac (janv.-mai)	4 326	2 997
Reste de 4T (janv.-mai)	7 549	8 826
Appâts et rogue, tout 4T	1 300	1 607
Petits senneurs - Québec	200	0
4Vn	133	0
Total, p. côtière	13 508	13 430
SENNEURS(>65 pi)	2 992	1 502
(Tout 4T)		
Total général	16 500	14 932

Le pourcentage de géniteurs de printemps et d'automne dans les prises varie selon la saison et le type d'engin. Par conséquent, il faut répartir les **débarquements** de la pêche d'automne et de la pêche de printemps entre les géniteurs d'automne et les géniteurs de printemps pour déterminer si le TAC alloué à ces groupes a été capturé.

Pourcentage de géniteurs de printemps et d'automne par saison et par type d'engin en 1997

Saison	Engins	Groupe de géniteurs	
		Printemps	Automne
Printemps	fixes	99	1
	mobiles	85	15
Automne	fixes	1	99
	mobiles	28	72
4Vn	mobiles	4	96

Les tableaux suivants présentent le TAC et les débarquements ventilés par groupe de géniteurs. Ils comprennent les prises parmi le hareng qui passe l'hiver dans 4Vn. L'allocation 4Vn a été intégrée à celle des géniteurs d'automne parce que les débarquements sont composés de géniteurs d'automne dans une proportion d'au moins 83 % depuis 1992. Le TAC est fixé séparément pour les géniteurs de printemps et d'automne depuis 1985. Le TAC moyen de

1978 à 1984 pour les géniteurs de printemps et d'automne combinés était de 38 000 t et les débarquements moyens des deux groupes combinés se chiffraient à 37 000 t.

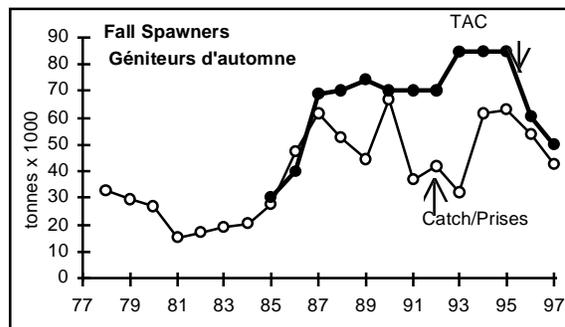
Débarquements de géniteurs d'automne (en milliers de tonnes)

Année	85-93	1994	1995	1996	1997
TAC	64	85	85	56	50
Débarqu.	46	62	66	54	45

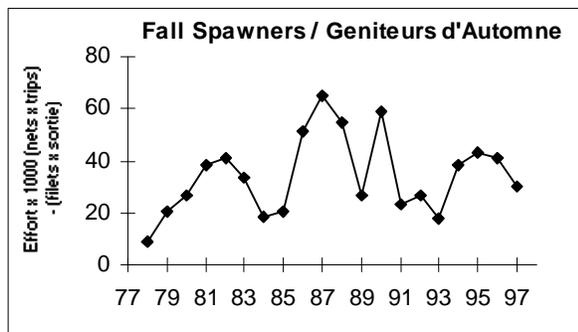
Débarquements de géniteurs de printemps (en milliers de tonnes)

Année	85-93	1994	1995	1996	1997
TAC	15	21	21	17	17
Débarqu.	17	25	23	21	15

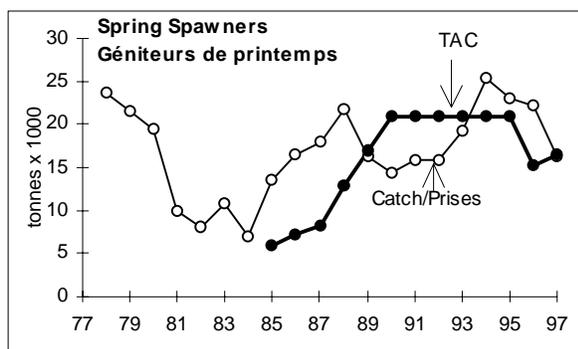
Depuis 1988, les débarquements de géniteurs d'automne sont inférieurs au TAC. En 1997, chacune des principales zones de pêche, sauf les zones 16A et 16D, a été fermée une fois les allocations capturées. Les débarquements sont surtout influencés par le marché. Le principal marché de la flottille de pêche côtière, qui détient 77 % de l'allocation, est celui de la rogue. De 1991 à 1993, le prix du hareng rogué se situait entre 3 et 4 cents/livre. En 1994, il passait à 6-8 cents/livres et atteignait 18-20 cents/livre en 1996. En 1997, le prix a chuté à 6-8 cents/livre.



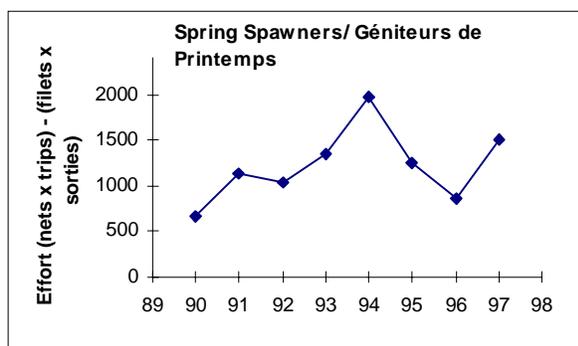
En 1997, l'effort était comparable à celui du début des années 1980 et inférieur à celui des années 1987 et 1990.



Les débarquements de géniteurs de printemps ont été supérieurs au TAC de 1994 à 1996, et proches de celui-ci en 1997. Le marché de la pêche de printemps diffère de celui de la pêche d'automne. Le hareng de printemps capturé par la flottille de pêche côtière est vendu surtout comme appât et comme bouffi. Il existe une pêche expérimentale de la rogue sur goémon à Escuminac, où on capture le hareng en frai au moyen d'un filet-trappe en juin.



L'effort a augmenté en 1997 par rapport à 1996, mais restait inférieur aux sommets atteints en 1994.

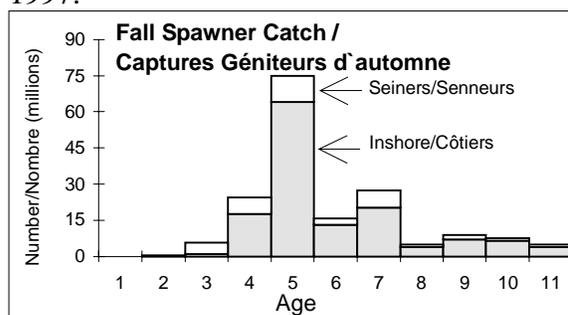


GÉNITEURS D'AUTOMNE

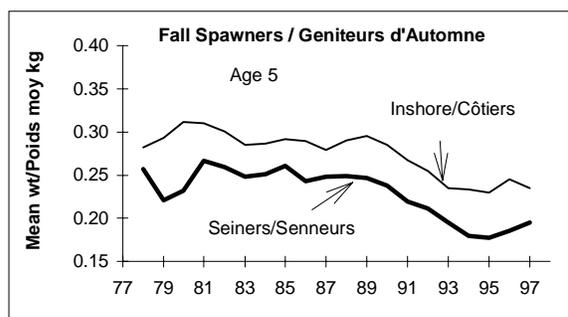
État de la ressource

En ce qui concerne les géniteurs d'automne, on détermine l'état de la ressource dans 4T au moyen d'une analyse de population qui fait appel à deux sources de renseignements : les prises selon l'âge, d'une part, et un indice d'abondance établi d'après les taux de prises de la pêche côtière, d'autre part.

La classe d'âge de 1992 (âge 5) dominait dans les prises de géniteurs d'automne en 1997.

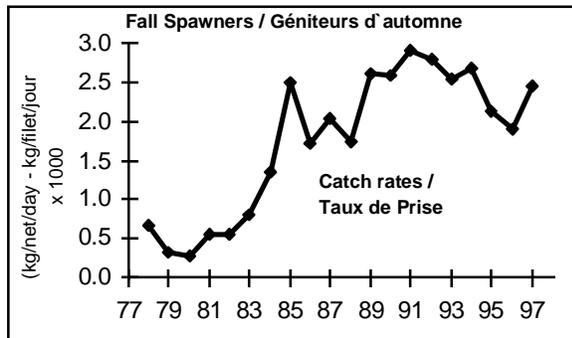


Les poids moyens selon l'âge des géniteurs d'automne d'âge 5 capturés par la flottille de pêche côtière et les senneurs depuis 1990 ont, comme c'est le cas pour la plupart des autres âges, été inférieurs aux poids observés dans les années 1980. Ce déclin des poids moyens a cessé et ceux-ci ont commencé à augmenter pour la plupart des âges.



L'indice d'abondance utilisé pour estimer l'état du stock est l'indice des taux de prises

des pêcheurs côtiers calculé d'après les bordereaux d'achat, la vérification à quai et un sondage téléphonique destiné à établir l'effort. Cet indice porte sur la totalité de la flottille côtière, de 1978 à 1997. En 1997, les taux de prises étaient supérieurs à ceux de 1995 et 1996, mais légèrement inférieurs aux taux de 1989 à 1994.

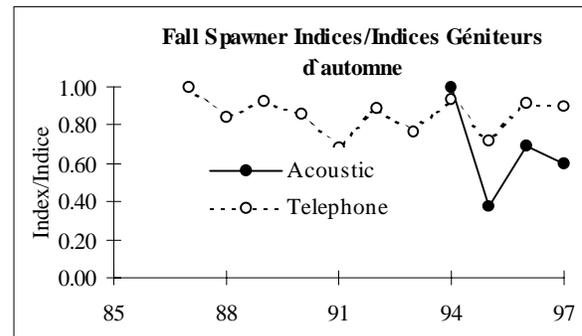


Les **taux de prises** ont augmenté dans chaque zone de 1996 à 1997, mais les tendances d'une zone à une autre ont varié au fil du temps. Par exemple, Escuminac, la baie des Chaleurs et l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard forment un groupe de tendances de taux de prises comparables, tandis que l'est de l'Île-du-Prince-Édouard et Pictou forment un autre groupe dans lequel les tendances des taux de prises se ressemblent. Les tendances diffèrent entre ces deux groupes. Les changements dans la période de capture varient également d'une zone à une autre. Ainsi, une saison tardive dans une zone ne signifie pas que la saison sera également tardive partout ailleurs.

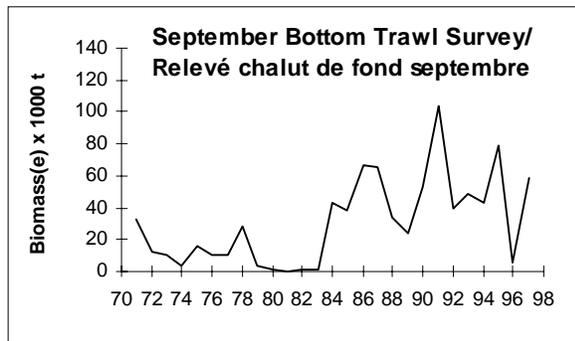
Les analyses de la structure d'âges par zone ont révélé que les classes d'âge dominantes étaient les mêmes dans les principales zones de pêche du sud du golfe du Saint-Laurent de 1995 à 1997. Les poids moyens selon l'âge sont également comparables dans toutes les zones et les tendances à la baisse observées dans l'ensemble du stock ont été constatées dans chacune des zones.

Trois autres indices d'abondance servent à obtenir des renseignements sur les tendances de la population de hareng dans le sud du golfe du Saint-Laurent, soit un relevé acoustique de la région, un sondage téléphonique de l'opinion des pêcheurs au filet maillant sur l'abondance, et l'indice de la biomasse de hareng (géniteurs d'automne et de printemps combinés) découlant du relevé au chalut de septembre.

L'indice de la biomasse de géniteurs d'automne établi d'après le **relevé acoustique**, en ce qui concerne les années où ce relevé portait sur les mêmes strates, (1994-1997), et les avis sur l'abondance des géniteurs d'automne recueillis durant le **sondage téléphonique** dénotent peu de changements de 1996 à 1997. Ces indices ont suivi les mêmes tendances pendant les quatre dernières années.



Les résultats du **relevé au chalut de fond** n'ont pas encore été examinés séparément pour les géniteurs d'automne et les géniteurs de printemps, et on n'a pas déterminé non plus si ce relevé était apte à suivre les classes d'âge. Toutefois, il correspond en général aux indices des taux de prises. Les bas niveaux du stock à la fin des années 1970 et au début des années 1980 ainsi que la remontée aux niveaux actuels vers le milieu des années 1980 sont reflétés dans les deux indices.



Le **relevé de la frayère** du banc Fisherman, sur la côte est de l'Île-du-Prince-Édouard, ne semble pas être un bon indicateur des tendances de l'abondance ou de l'effectif des classes d'âge pour le moment.

Les principaux indicateurs concernant la baie des Chaleurs, qui étaient très faibles en 1995, ont présenté des signes mixtes d'amélioration en 1997. Les taux de prises de 1997 ont retrouvé leurs niveaux de 1995, mais demeurent encore inférieurs aux niveaux précédents. Les indices de l'abondance des géniteurs de printemps provenant du relevé acoustique sont plus élevés que les années précédentes, mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'abondance des géniteurs d'automne. La structure d'âges dans la population de la baie des Chaleurs ressemble à celle du reste de 4T.

Deux analyses ont été réalisées pour estimer l'abondance de la population des géniteurs d'automne. La première était identique à celle de l'an dernier et révélait une rupture dans la série chronologique, dans laquelle on avait tendance à imputer aux nouvelles classes d'âge, observées pour la première fois à l'âge 4, un effectif plus bas dans l'année de l'évaluation que dans les années subséquentes. Cette rupture coïncidait aussi avec une tendance à l'utilisation de filets à plus grand maillage dans certaines zones de pêche au filet maillant du sud du Golfe.

Une seconde et nouvelle analyse a intégré les changements dans le maillage des filets en

divisant l'indice d'abondance en deux périodes, soit de 1978 à 1991, années durant lesquelles un plus grand pourcentage de la flottille utilisait un maillage de 2 5/8 po, et de 1992 à 1997, période où un pourcentage croissant de pêcheurs au filet maillant ont utilisé un maillage de 2 3/4 po.

Pourcentage de filets à maillage de 2 5/8 po utilisés dans la pêche d'automne au filet maillant.

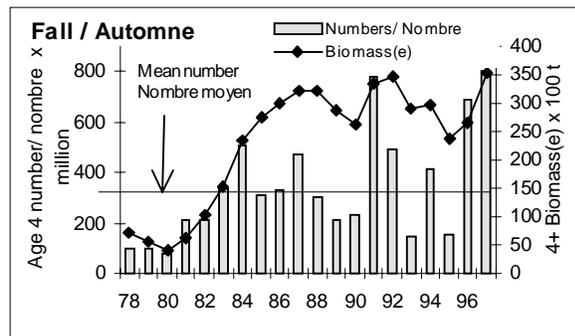
Year/ Année	Percentage/ Pourcentage
1986	75
1987	92
1988	91
1989	89
1990	81
1991	79
1992	67
1993	61
1994	60
1995	54
1996	58
1997	57

La nouvelle analyse a éliminé la tendance à une estimation des nouvelles classes d'âge plus basse dans l'année d'évaluation que dans les années subséquentes. La principale différence entre les deux analyses résidait dans l'estimation de 1997 concernant la nouvelle classe d'âge de 1993 (poissons de 4 ans).

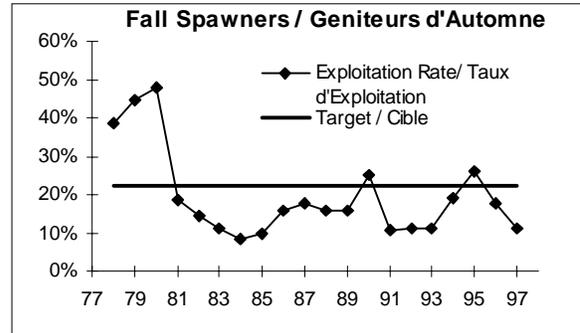
On a effectué une comparaison entre les deux analyses pour 1995 et 1996. Les estimations de la biomasse des poissons des âges 4+ étaient similaires dans les deux cas. De plus, l'examen de plusieurs critères statistiques révélait que dans l'ensemble la seconde analyse était supérieure à la première. La structure d'âges pour 1997 découlant de la nouvelle analyse était aussi compatible avec un fort pourcentage de poissons de quatre ans dans le relevé acoustique, avec les observations des senneurs concernant de

grandes quantités de rejets de petits poissons, et avec les âges observés dans la pêche expérimentale au filet maillant à petit maillage dans le détroit de Northumberland. L'estimation de population découlant de la nouvelle analyse, qui est fournie ci-après, a servi de base aux calculs des niveaux de pêche à $F_{0,1}$ pour 1998 et 1999.

L'abondance de la population des géniteurs d'automne des âges 4+ en 1997 était comparable à celle de 1991, année où la classe d'âge de 1987 a été recrutée à la pêche. Trois des quatre dernières classes d'âge (de 1990 à 1993) sont supérieures à la moyenne. Cet accroissement de la biomasse en 1997 est le résultat d'une estimation de la classe d'âge de 1993 qui est la plus élevée de la série chronologique. L'estimation de la biomasse des géniteurs d'automne des âges 4+ en 1997 était de 350 000 t.



Le **taux d'exploitation** ciblé pour les géniteurs d'automne est de 22 % de la biomasse des poissons des âges 4+. Les mortalités par pêche parmi les poissons des âges 4+ ont été inférieures au taux d'exploitation ciblé chaque année depuis 1981, sauf en 1990 et 1995.

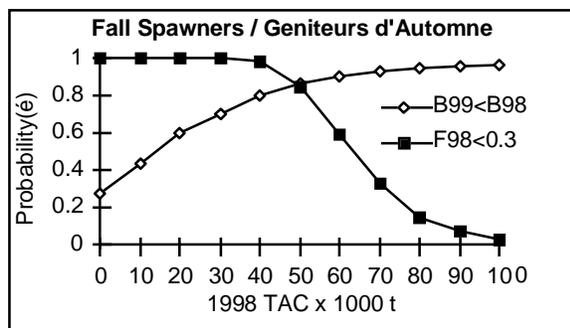
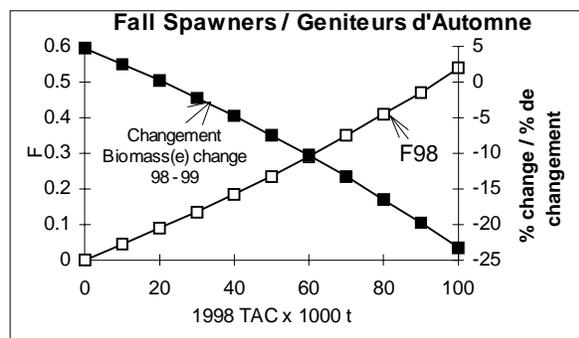


On utilise cette année pour la première fois dans l'évaluation l'analyse tenant compte de l'accroissement du maillage. C'est aussi la première fois qu'on a observé la classe d'âge de 1993, qui représente 40 % de la biomasse estimée des poissons des âges 4+. Par conséquent, le fait que, d'une part, la classe d'âge de 1993 est la plus grande depuis 1978 et que, d'autre part, elle est observé pour la première fois constitue une importante source d'**incertitude**.

Perspectives

Le **niveau de pêche à $F_{0,1}$ pour 1998** est de 66 000 t et l'estimation préliminaire pour 1999 est de 60 000 t. Le chiffre de 66 000 t représente une augmentation par rapport à la projection de 45 500 t pour 1998 fondée sur l'évaluation de 1996. Quant à l'estimation de 60 000 t pour 1999, elle représenterait une réduction de 10 % par rapport au niveau de pêche à $F_{0,1}$ de 1998.

Une analyse de risques révèle que le TAC avec lequel on peut s'attendre à ce que la biomasse reste stable de 1998 à 1999 est d'environ 20 000 t. Avec un TAC de 66 000 t, il y a plus de 80 % de probabilité que la biomasse diminue de 1998 à 1999. La probabilité que la mortalité par pêche soit inférieure à la cible dans les âges pleinement recrutés diminue fortement avec un TAC supérieur à 40 000 t.



La classe d'âge de 1993 représente 40 % de l'estimation de la biomasse des poissons des âges 4+ et des changements dans l'effectif de cette classe d'âge lors des évaluations subséquentes auront des répercussions importantes sur les futurs niveaux de pêche à $F_{0,1}$. Compte tenu de la structure d'âges actuelle et de l'incertitude au sujet de l'effectif de la classe d'âge de 1993, il serait prudent de maintenir la pêche sous le niveau $F_{0,1}$ en 1998.

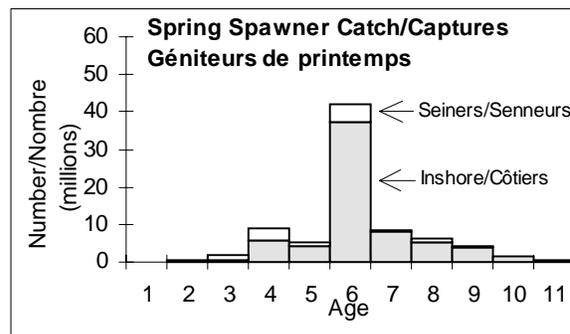
GÉNITEURS DE PRINTEMPS

État de la ressource

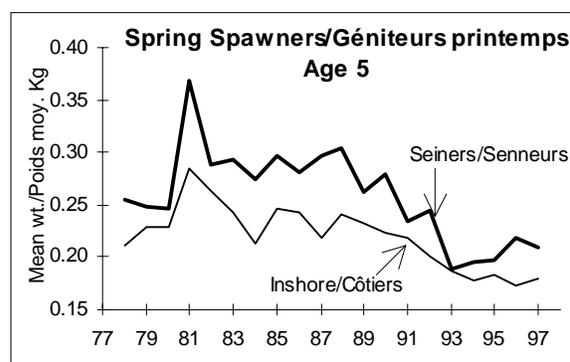
On a utilisé un modèle de population qui combine l'âge du hareng capturé dans la pêche à un indice d'abondance. En général, l'ensemble de données concernant les géniteurs de printemps n'est pas aussi complet que celui qui s'applique aux géniteurs d'automne. Il y a donc un plus haut degré d'incertitude pour ce qui est des

géniteurs de printemps, qui influe sur les résultats des analyses.

La classe d'âge de 1991 (âge 6) dominait les **prises de géniteurs de printemps** en 1997. L'ancienne classe prédominante, soit celle de 1988, ne contribue plus beaucoup à la pêche.

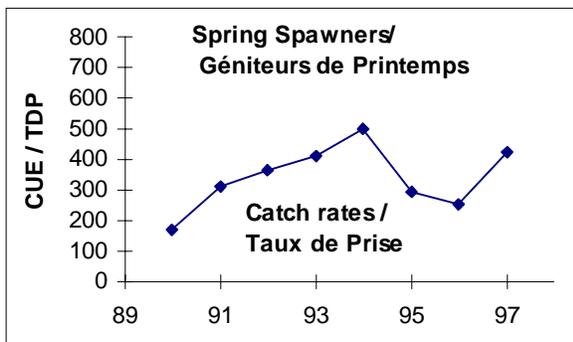


Les **poids moyens selon l'âge** des géniteurs de printemps d'âge 5 capturés par la flottille de pêche côtière et les pêcheurs à la senne coulissante depuis 1990 ont, comme c'est le cas pour la plupart des autres âges, été inférieurs à ceux qui avaient été observés dans les années 1980. Ce déclin des poids moyens a cessé et ceux-ci ont commencé à augmenter pour la plupart des âges.

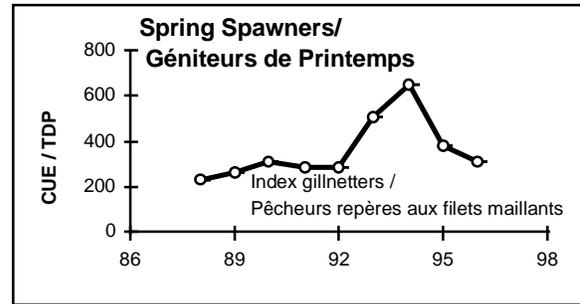


Les données sur les prises nécessaires pour établir l'indice d'**abondance** provenaient du programme des coordonnateurs de marché au Nouveau-Brunswick de 1990 à 1996 et du programme de vérification des prises à quai en 1997. Dans le cadre du programme des coordonnateurs de marché, qui était exécuté en collaboration avec l'Union des pêcheurs

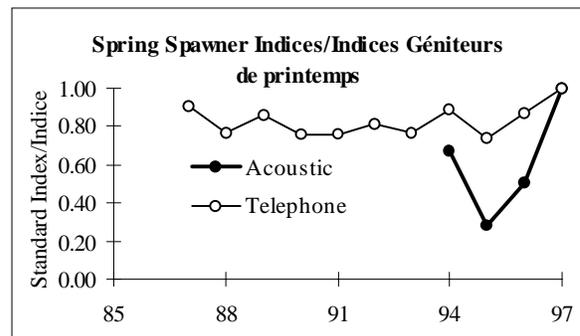
des Maritimes, les données des coordonnateurs étaient recueillies par des personnes qui vérifiaient les ventes aux usines et enregistraient quotidiennement le nombre de pêcheurs au filet maillant qui pratiquaient la pêche et leurs débarquements à Escuminac et dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Les données de vérification des prises ont été recueillies, tel qu'indiqué ci-dessus, dans le cadre d'un régime de préavis à 100 %, et de 20 à 25 % de vérifications à quai. La différence entre les données des préavis et celles des vérifications à quai était en moyenne d'environ 3 % et les données de tous les préavis ont servi à estimer les taux de prises. L'effort représente le nombre moyen de filets utilisés dans chaque zone, tel que déterminé dans le sondage téléphonique. Le taux de prises est exprimé en kg/filet/jour. Le taux de prises de 1997 fondé sur les programmes de vérification des prises était plus élevé que ceux de 1995 et de 1996, et proche de l'indice de 1994.



L'indice présente des tendances comparables à celui découlant du programme de journaux de pêche volontaires des pêcheurs au filet maillant, qui avait été utilisé dans l'évaluation précédente et qui n'a pu être employé à nouveau en 1997 en raison du manque de participants.

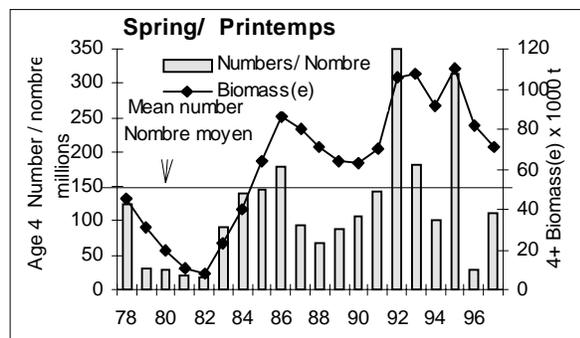


Les autres indices d'abondance des géniteurs de printemps semblent suivre des tendances similaires depuis 1994. L'abondance de la biomasse de géniteurs de printemps des âges 4+ dans le relevé acoustique de 1997 par rapport aux années dans lesquelles le relevé portait sur les mêmes strates dans la baie des Chaleurs (1994-1997) était supérieure à celle des années précédentes. D'après les opinions sur l'abondance exprimées lors du sondage téléphonique dans les deux zones (Escuminac et sud-est du Nouveau-Brunswick) qui ont servi à établir l'indice des taux de prises, l'abondance était plus grande en 1997 qu'en 1996. Ces zones fournissent environ 70 % des débarquements de la pêche côtière de printemps. Dans d'autres zones, les opinions étaient partagées, mais il ressort dans l'ensemble du sondage téléphonique que l'abondance en 1997 était la plus élevée depuis 1987.



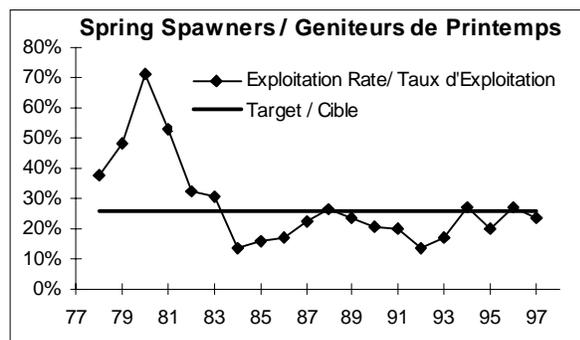
L'abondance de la population des géniteurs de printemps des âges 4+ a diminué après avoir culminé en 1995 et se situe maintenant à des niveaux comparables à ceux de la fin des années 1980. Les nouvelles

classes d'âge de 1993 (âge 4) et de 1992 (âge 5) sont inférieures à la moyenne, tandis que celle de 1991 (âge 6) est bien supérieure à la moyenne.



La baisse de la biomasse des poissons des âges 4+ correspond aux estimations inférieures à la moyenne des classes d'âge de 1992 et 1993.

Le **taux d'exploitation** cible des géniteurs de printemps des âges 4+ est de 26 %. La mortalité par pêche parmi les poissons des âges 4+ a été très proche du taux d'exploitation cible ces dernières années.



La principale **source d'incertitude** dans l'estimation des géniteurs de printemps réside dans la courte série chronologique de l'indice d'abondance. Existe aussi une certaine incertitude quant à la combinaison des deux ensembles de données et à toute distorsion associée au dernier point.

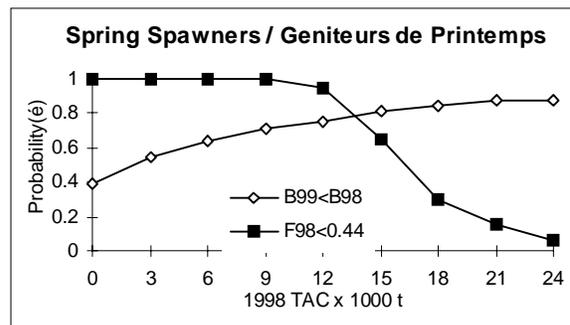
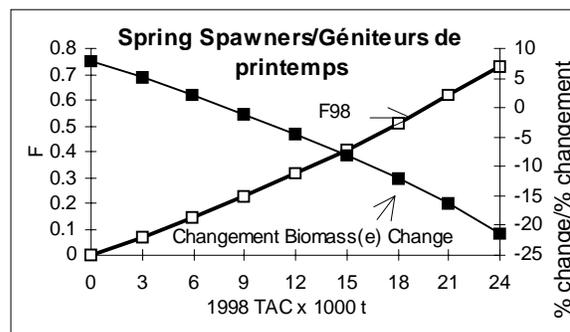
La structure d'âges estimée d'après le modèle de population fondé sur l'indice de la pêche correspond à la structure d'âge établie de

façon indépendante d'après le relevé acoustique et la pêche expérimentale de la roque sur goémon au filet-trappe.

Perspectives

Le **niveau $F_{0.1}$** dans la pêche des géniteurs de printemps est de 16 500 tonnes pour 1998 et l'estimation préliminaire pour 1999 est de 13 000 tonnes. Le premier chiffre est supérieur de 9 % au niveau $F_{0.1}$ de 1998 (15 000 tonnes) fondé sur l'évaluation précédente.

Une analyse de risques révèle que le TAC avec lequel on peut s'attendre à ce que la biomasse reste stable de 1998 à 1999 est d'environ 8 000 t. Sans égard au TAC, la probabilité d'une diminution de la biomasse de géniteurs de printemps est de $\geq 0,40$. La probabilité que la mortalité par pêche soit inférieure à la cible pour les âges pleinement recrutés diminue avec des TAC de plus de 12 000 tonnes.



Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec : Ross Claytor
Div. des poissons de mer
C.P. 5030
Moncton (N.-B.)
E1C 9B6
Tél. : 506-851-6249
Fax : 506-851-2620
Courriel :
ClaytorR@mar.dfo-
mpo.gc.ca

Références

Claytor, R.R., C. LeBlanc, C. MacDougall, and G. Poirier. 1998. Assessment of the NAFO Division 4T Atlantic herring stock, 1997. Doc. de rech. du Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, MPO 98/47.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante:

Processus consultatif régional des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, succursale B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
CANADA B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca

ISSN 1480-4921

Adresse Internet: <http://csas.meds.dfo.ca>

English version available on request at the above address.

